

ORATEL

ORATEL accompagne et facilite la transmission des hôtels et des campings en Bretagne



OBJECTIF(S)

Vous souhaitez :

- Préparer la transmission de votre établissement (hôtel, camping);
- Faciliter la transmission familiale,
- Evaluer objectivement la valeur de votre fonds de commerce.

Le dispositif ORATEL vous accompagne et facilite la cession de votre activité.



PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

Oratel est une opération régionale d'accompagnement à la transmission des entreprises hôtelières fondée sur un diagnostic, une évaluation et un plan d'actions réalisés par des professionnels de la transmission d'entreprise et par un expert en hôtellerie et hôtellerie de plein air (chargé de mission hébergements de la CCI Bretagne).



LES +

- Un diagnostic complet de l'établissement avec plus de 40 points de contrôles (sécurité, accessibilité, hygiène, politique commerciale, gestion des ressources humaines, ...) réalisé par le chargé de mission Hébergements;
 - Une évaluation objective de la valeur de son établissement (fonds de commerce et murs) réalisée en partenariat avec les experts comptables, notaires et agents immobiliers de Bretagne;
 - Un plan d'action pour la cession et la reprise de son établissement;
 - La mise en avant de son établissement sur le site Reprendre en Bretagne pour multiplier les contacts avec les repreneurs.
- Pour le repreneur, c'est la possibilité :
- De bénéficier du diagnostic complet;
 - D'obtenir une avance remboursable du Conseil régional de Bretagne sur sept ans (incluant un différé de remboursement de deux ans), à taux 0, correspondant à 20% du coût d'acquisition avec ou sans rachat des murs, plafonné à 92 000 €;
 - De profiter d'un accompagnement de votre conseiller CCI, de l'expertise du chargé de mission hébergements et des partenaires qui le conseillent sur les différents aspects de son projet;
 - D'avoir un suivi de gestion pendant 3 ans assuré par le conseiller de sa CCI.



PUBLICS CONCERNÉS

- Hôtelier ou exploitant d'un camping souhaitant transmettre son établissement
- Repreneur potentiel en recherche d'une entreprise hôtelière ou d'un camping
- Municipalité souhaitant passer son camping en gestion privée.



INFORMATIONS PRATIQUES

Pour en savoir plus, contactez directement votre conseiller tourisme :

- CCI Côtes d'Armor - Michelle GUYOMARC'H - 02 96 75 11 49
- CCI Morlaix - Marie LEOST - 02 98 62 39 32
- CCI Brest - Marine LUCAS - 02 98 00 38 66
- CCI Quimper Cornouaille - Marie-Pierre RIVIERE - 02 98 98 29 91
- CCI Rennes - Gaëlle PAMBOUR - 02 99 33 63 16
- CCI Saint-Malo Fougères - Bénédicte VIVIEN - 02 99 20 63 28
- CCI Morbihan - Yves Le Mercier - 02 97 01 24 40
- Ou le chargé de mission Hébergements, Damien CHAIGNON au 02 99 25 41 17



COÛT

Le Conseil Régional de Bretagne vous aide en prenant en charge 50 % du coût du diagnostic (le coût du diagnostic Oratel s'élève à 2 500 € HT).

PARTENAIRES

ORATEL est animé par la CCI Bretagne avec un réseau de partenaires (experts comptables, notaires, agents immobiliers) et bénéficie du soutien financier de la Région Bretagne.

CCI métropolitaine Bretagne ouest
1, place du 19ème RI - CS 63825 - 29238 Brest cedex 2
Tél. : +33 (0)2 98 00 38 00 - Fax : +33 (0)2 98 00 39 02
Courriel : accueil.brest@bretagne-ouest.cci.bzh